

Comment devient-on
psychanalyste ?

DU MÊME AUTEUR

L'écrit, la voix
Aubier, 2004

Coordonné par J. Nassif
Pourquoi faire une analyse ?
Érès, 1993

Le bon mariage
Aubier, 1992

Martin l'Archange
Gallimard, 1985

Freud. L'Inconscient
Galilée, 1977
repris dans la collection « Champs »
de Flammarion, 1992

Jacques Nassif

Comment devient-on
psychanalyste ?

éditions
é r è s

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Illustration de couverture :
L'arbre de consanguinité,
somme rurale de Jean Boutillier, xv^e siècle

Version PDF © Éditions érès 2014
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-3339-0
Première édition © Éditions érès 1999
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél.: 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Avertissement.....	7
Prologue.....	13
Présentations	17
On fait une psychanalyse parce qu'on va mal.....	23
La psychanalyse n'a plus de Maître	31
Pourquoi payer son analyse ?.....	35
Les voies pour devenir psychanalyste.....	49
Le rôle de Lacan dans la transmission de la psychanalyse	57
Quelle est la source de ce « désir de l'analyste » ?.....	91
Alors que veut un psychanalyste ?	119
Épilogue.....	139

Avertissement

La plus commune des erreurs commises par les préposés à l'état civil dans les mairies, lorsqu'il s'agit d'indiquer que la profession que l'on exerce est celle de « psychanalyste », consiste à omettre le deuxième γ .

Si l'on fait de cette erreur, non une preuve d'inculture, mais un lapsus, il faut tout de suite reconnaître que celui-ci peut s'interpréter comme consonant bizarrement avec la loi, fraîchement promulguée en France, concernant les conditions de l'usage du titre de « psychothérapeute », dans la mesure où le métier de psychanalyste se voit, en quelque sorte par la bande, grâce à l'introduction du terme de « liste » précisément, reconnu comme tel.

Selon celle-ci, en effet, un psychanalyste qui voudrait aussi pouvoir user de ce titre et voir donc son nom inscrit sous cette autre rubrique auprès de sa préfecture devrait pouvoir être exempté des

études et stages requis, pourvu qu'il soit par ailleurs régulièrement inscrit sur la *liste* des membres d'une association de psychanalyse.

Il en ressortirait qu'un *psychanalyste* serait donc quelqu'un qui mettrait de l'âme dans les listes en question (celles de la préfecture), ou qui verrait son âme listée par une association dont ce serait la spécialité de garantir la pureté de certaines âmes ; à moins qu'il y ait aussi un autre *n* omis et que cette fois on veuille faire entendre que le métier en question consiste à promouvoir l'existence d'un savoir d'*annaliste des âmes*, capable donc de déterminer dans quelle mesure elles font ou non partie d'un même arbre généalogique, étant donc reliées par un lien de consanguinité.

Le lecteur peut donc ainsi comprendre qu'ait été proposée pour la réédition de ce livre la très belle image de cet arbre de consanguinité, une enluminure du XV^e siècle qui ne faisait qu'illustrer une recommandation de l'Église stipulant que soit évité un mariage consanguin jusqu'au quatrième degré de parenté, tel que cela se voit naïvement illustré par le fait que cet arbre comporte en effet quatre niveaux de branches sur lesquelles se distribuent les sexes et les générations.

Il est donc clair que la republication en question est appelée par une actualité brûlante ayant à voir avec les changements en cours au niveau de la loi,

ceux-ci redonnant une nouvelle actualité aux thèses soutenues dans cette correspondance, échangée maintenant il y a presque vingt ans.

On se trouve de fait en amont d'une loi sur la psychothérapie votée en Italie dans les années 1980 et dont on peut mesurer les effets désastreux sur la pratique de la psychanalyse dans ce pays. Mais rien ne dit justement que la nouvelle loi, promulguée en France l'année dernière, ne finisse pas par avoir des effets tout aussi désastreux, étant donné que les décrets d'application dont on attend encore la sortie ne sauraient éviter de préciser ce qu'on doit entendre par cette « association de psychanalyse », sur la liste des membres de laquelle un psychanalyste pourrait se voir inscrit, s'il veut être exempté d'avoir à passer son diplôme de psychothérapeute, pour user de ce titre.

La fiction qui soutient l'échange de lettres recueillies dans le livre de 1999 se voit donc enrichie d'un « épilogue » formé de trois nouvelles lettres (une de Julie refaisant surface et envoyant sa longue lettre de Rome, alors qu'elle avait disparu à la fin du précédent livre, et deux autres de son correspondant toujours fidèle au poste où elle l'a mis).

Mais il est évident que cet ajout pourrait aller jusqu'au point d'entraîner un changement du titre du livre lui-même, étant donné les ambiguïtés dont risque d'être chargé dans les années à venir le titre de psychanalyste, en passe de devenir obsolète en Italie

et en risque d'être voué à l'inconsistance dans les différents États de la communauté européenne, si prévaut à l'avenir l'intention légalisante, inéluctable en tout cas à propos de la psychothérapie.

Or il ne fait pas de doute qu'avec le recul des années, il est assez notable aujourd'hui que le défunt Jean Say ait déjà soigneusement évité de répondre trop directement à la question qui se dégageait dans le titre du livre qui a été tiré de ses lettres.

Il aurait eu horreur que Julie entende ses réponses comme comportant la nécessité d'aller s'inscrire sur une liste qui la mettrait à couvert, serait-ce même vis-à-vis du fisc. Celui-ci exige aujourd'hui d'un praticien le diplôme soit de médecin soit de psychologue, s'il veut se voir exempté d'avoir à payer la TVA.

Car le Jean Say en question avait été en première ligne pour obtenir du ministre des Finances de l'époque que soit constituée une commission qui étudie le cas par cas de ces psychanalystes, dit laïcs, depuis le fameux texte de Freud sur cette épineuse question, afin que leur soit évitée cette injustice notoire et flagrante par une reconnaissance de leur formation suffisante, alors que le même acte pratiqué par des médecins ou psychologues, ne se réclamant aucunement de leur formation en ces domaines-là, se voit exempté.

Or la question ne se confine plus seulement au niveau fiscal, mais a tendance à se situer sur le plan

du légal, puisque le listage des praticiens semble devenu inévitable et que le lapsus du rédacteur d'un état civil est donc loin d'être innocent.

Ce qu'il révèle en fin de compte n'aurait-il pas à voir avec la situation de sectarisation endémique qui sévit dans le milieu analytique ? On y constate que ceux-là même qui sont censés permettre le « progrès dans la vie de l'esprit » que Freud appelait de ses vœux, en indiquant clairement les raisons pour lesquelles la consanguinité n'était pas à favoriser dans l'exercice du désir sexuel, s'adonnent clairement entre eux à des pratiques de consanguinité éhontée, chaque fois qu'ils se permettent d'exclure d'autres praticiens comme ne pratiquant pas le même métier qu'eux, laissant ainsi entendre ou qu'ils les rayeraient de leur liste ou qu'ils ne permettraient pas qu'ils s'y inscrivent.

Pour toutes ces raisons donc, il se pourrait bien que le titre le mieux indiqué aujourd'hui pour ce petit livre devienne alors : « Comment devient-on psychanalysant ? », toute la question qui se pose étant alors de savoir si une telle *Communauté inavouable*, selon le titre de Maurice Blanchot, celle des analysants eux-mêmes, pourrait venir au jour et se voir fondée, sans créer pour autant la bêtise ou la canaillerie d'une liste.

Prologue

Cher lecteur, je te dois des explications. Le livre que tu vas lire est constitué de lettres échangées entre une jeune fille plutôt délurée et un psychanalyste (ou présumé tel) ; et je puis t'assurer qu'elles ont été effectivement envoyées et reçues.

Le collègue qui les a écrites et celle dont les questions ont mis en branle cette correspondance ont bien existé ; et c'est durant l'été 1990 qu'ils se sont écrit la série de lettres que tu vas pouvoir lire à ton tour.

J'en ai eu moi-même connaissance l'année dernière, lorsque mon ami, déjà malade, me les a confiées. Selon lui, elles formaient un document, allant au-delà du témoignage, et suffisamment bien écrit pour pouvoir intéresser un éditeur.

Maintenant qu'il est mort, je dois à sa mémoire d'avoir tenté de faire publier les lettres qu'il avait gardées ; et le résultat en est le petit livre que tu tiens en main.

Les noms ont, bien sûr, été modifiés, ainsi que certaines circonstances, de telle sorte qu'en principe, seule la jeune fille concernée devrait pouvoir se reconnaître ici. Et si tout s'est bien passé comme elle le désirait, elle doit être à présent devenue psychanalyste, elle aussi.

Mais il n'a pas été possible de la joindre pour demander son accord. L'adresse de Genève d'où ses lettres furent envoyées ne correspondait plus à la personne concernée, et ma lettre est revenue.

Comme les ondes diffusent couramment des avis de recherche, je suppose qu'il sera considéré que cette publication pourrait en faire office.

Quelque chose me dit cependant que la tâche des éventuels enquêteurs sera compliquée par la donnée suivante : il se pourrait bien que la jeune fille, qui avait plus d'une langue dans sa poche, soit partie s'analyser en Amérique latine, haut lieu de la psychanalyse aujourd'hui.

Car j'ai des raisons de penser qu'elle n'a pas trouvé à Paris où le lacanisme est en décadence, l'analyste qu'elle recherchait. Il va sans dire par ailleurs que son correspondant ne pouvait occuper cette place, puisque celui-ci était une connaissance de sa mère, voire son ami.

Mais peu importe à présent. Tu peux te passer de ces données pour entrer dans la lecture du docu-

ment ici reconstitué. Car je te prie de ne te sentir en rien indiscret, et encore moins voyeur.

Tu auras tout loisir de t'en apercevoir, cet échange entre une pseudo-ingénue et un psychanalyste de papier m'a paru un véritable laboratoire d'hypothèses et d'intuitions autour des problèmes que pose la formation d'un psychanalyste.

Mais la tentative comporte de surcroît l'attrait de pouvoir se déployer sous tes yeux, s'exerçant dans le vivant d'une rencontre, seulement épistolaire, et de ses rebondissements, nullement insignifiants.

Rien ne t'empêche d'entrer à ton tour dans la danse, d'inventer pour toi-même les réponses que tu donnerais, si tu étais psychanalyste, ou les questions que tu aurais encore envie de poser, de ta place d'apprenti en curiosité, une fois le livre refermé.

Je te souhaite ainsi de partager tout le plaisir que j'ai pris à constituer ces lettres en livre et te dis bonne chance si tu te lances dans l'aventure de vouloir devenir psychanalyste à ton tour.

Présentations

Paris, ce 10 juillet 1990

Chère Madame,

Vous me posez, concernant la situation de la psychanalyse, des questions qui n'ont l'air de rien, mais qui soulèvent toutes sortes de problèmes.

Votre curiosité n'est pas gratuite. Vous me dites que votre fille, qui a tout juste vingt ans, souhaite devenir psychanalyste, et vous me demandez comment ce serait possible.

Vous m'annoncez en tout cas que Julie – elle porte donc ce joli nom et réside avec vous à Genève ! – a l'intention de venir à Paris pour y faire ses études, avec dans l'idée, comme on s'exprime aujourd'hui, d'y rencontrer aussi, voire principalement, la psychanalyse, pour en faire peut-être un jour son métier.

Je n'ai ni l'intention de me dérober à vos questions ni celle de la décourager d'emblée. Mais je préférerais savoir d'elle-même et sous sa plume à quoi elle pense, quand elle use de ce mot de psychanalyse.

Pourriez-vous lui suggérer de m'écrire cet été ? J'aurai davantage de temps pour la correspondance ; et je crois que ce serait un excellent exercice pour nous deux : à elle, cela permettrait, tout en formulant sa demande, d'y voir un peu plus clair ; et à moi, ce ne serait pas seulement un jeu de trouver des mots qu'elle puisse comprendre ou supporter d'entendre.

Ne manquez pas de me faire signe, si vous passez par Paris. Je ne quitte jamais cette ville, quand tout le monde s'en va, et j'essaie d'y passer régulièrement, au moins quelques jours par semaine.

Dans l'attente des lettres de Julie, je vous redis toute mon amicale estime.

Jean Say

Genève, ce 16 juillet 1990

Cher Monsieur,

Ma mère m'a fait lire votre lettre. Je suis d'accord avec vous. Si ce n'est pas une simple lubie ou de la provocation, je dois pouvoir aligner quelques phrases pour dire ce que je mets sous ce mot de psychanalyse.

Vous ne serez pas étonné qu'il me faille pour cela en passer par les quelques détails de ma vie qui vous permettront de comprendre pourquoi je m'intéresse à ces questions.

Ma mère est la veuve que vous connaissez. Elle m'a élevée dans le respect des classes sociales et sans m'inspirer trop de révolte contre la condition faite aux femmes. Mon père était, lui aussi, d'un autre siècle. Fonctionnaire international, engoncé jusque chez lui dans des manières un peu solennelles, il ne savait pas parler aux enfants.

Mes parents ont d'ailleurs, par devoir plus que par plaisir, beaucoup voyagé ; et ils m'ont confiée fort jeune et pendant de longues années scolaires aux soins de ma grand-mère, une femme douce et effacée, autrefois cantatrice et à présent un peu sourde.

J'ai fait de solides études dans une institution religieuse et j'ai, vous le devinez, plusieurs langues dans le sang. J'aime beaucoup la musique et les livres ; mais la perspective d'aller à l'université ne m'inspire que de l'effroi ou de l'ennui. J'ai été de surcroît élevée au grand air, non loin de la forêt et des montagnes, et l'on m'a fait aimer des sports de garçon.

Je n'aime donc pas la grande ville, suis peu frayante et vis facilement solitaire ; je n'ai pas d'ambition sociale, suis assez sarcastique par timidité et peu encline à me confier. J'inspire pourtant aux autres l'envie des confidences ; et je sais toutes sortes d'histoires de famille qui sont tombées dans mon panier, sans que je me penche pour les ramasser.

J'ai d'ailleurs depuis toujours servi de messenger, d'abord entre mes parents, qui ne s'entendaient guère, et puis même entre la caste qu'ils formaient et le peuple des domestiques ou des artisans et fermiers qui venaient à la maison et avec lesquels j'avais des attentions et de la bonhomie. Bref, on aime me raconter des histoires.

Pourquoi donc, ai-je pensé, n'en ferais-je pas métier ? Car c'est en fait tout ce que je sais de précis concernant l'activité d'un psychanalyste : on lui raconte des histoires, à cent sous l'heure, comme dit l'expression ; mais peut-être à bien plus cher, me suis-je laissée dire.

Alors, comment le devient-on ? Suffit-il de lire Freud ? Est-il indispensable d'avoir tenté de lire les

soi-disant *Écrits* de votre Lacan ? Faut-il enfin avoir été soi-même en analyse ? Et comment choisit-on son analyste ?

Auriez-vous la gentillesse de me faire bénéficier de votre expérience ? Sans trop vous imaginer que ma candeur est un piège. Je crois seulement avoir joué le jeu auquel vous m'avez invitée.

Bien à vous.

Julie